



**Ministère des  
Ressources en eau**

Le ministre des Ressources en eau et de l'Environnement, Abdelkader Ouali, effectuera, aujourd'hui, une visite de travail et d'inspection dans la wilaya de Tizi Ouzou.

### Relizane **Nettoyage et curage des avaloirs de la ville**

Suite aux inondations provoquées par les dernières intempéries, des travaux de réalisation et de réhabilitation d'avaloirs, touchant les réseaux d'évacuation des eaux pluviales dans les zones les plus marquées, ont été lancés, dernièrement, dans plusieurs quartiers du chef-lieu de la commune et périphéries, vers l'ouest de Relizane. Ainsi, les agents de l'Office national d'assainissement relevant de l'antenne de Relizane, en collaboration avec les services municipaux, se sont lancés depuis une semaine dans une opération de curage des différents avaloirs du réseau d'assainissement de la ville. Une tâche qui touchera tous les quartiers de la cité qui souffrent des inondations à chaque période des pluies, en raison d'égouts bouchés à certains endroits du réseau. Selon les mêmes sources, depuis le lancement de cette opération, des quantités de gravat et autres détritiques sont retirés, chaque jour, de ces avaloirs.

Par ailleurs et dans le cadre des dispositions prises pour parer au problème des inondations, le wali de Relizane a instruit l'ensemble des maires des communes de la wilaya pour entamer des opérations de curage des avaloirs et le recensement des points noirs afin de procéder à la réalisation de nouveaux avaloirs.

**N.-Malik**

## IMPÔTS

# Vous les payerez bientôt par Internet

DANS UN PREMIER TEMPS, avant la fin de l'année, ce télé-paiement concernera seulement les entreprises. Mais il sera généralisé aux particuliers durant le deuxième trimestre de 2017.

■ WALID AÏT SAÏD

**B**onne nouvelle pour les contribuables, ils n'auront bientôt plus besoin de faire la queue pour payer leurs impôts ! En effet, le ministre délégué auprès du ministre des Finances, chargé de l'Economie numérique et de la Modernisation des systèmes financiers a annoncé que le système de télé-paiement sera élargi aux impôts avant la fin 2016. « Le système de télé-paiement, permettant de payer les impôts à distance, sera lancé avant fin 2016 », a assuré avec fierté Mouatassem Boudiaf lors de son passage mardi soir au Forum du quotidien El Moudjahid.

Le ministre souligne que dans un premier temps ce télé-paiement concernera seulement les entrepri-

ses. « Mais il sera généralisé aux particuliers durant le deuxième trimestre de 2017 », a-t-il fait savoir.

Une bonne nouvelle donc pour les citoyens qui sont obligés d'attendre pendant des heures dans des cages à poules qui servent de recettes des impôts pour payer leurs redevances. Ce mode de paiement leur évitera ainsi les déplacements inutiles, les longues files d'attente et surtout de rester à l'affût des jours d'ouverture des agences des impôts. Avec cette formule très souple de prélèvement, ils peuvent payer leurs impôts à partir de leur domicile, de leur bureau ou même au beau milieu de la route, et ce 7 jours sur 7 et 24 heures sur 24. Il leur suffira juste de disposer d'une connexion Internet et d'une carte CIB qui autorise les paiements en ligne. Et d'un clic, c'est parti, les impôts sont réglés... Cet exploit n'a

été rendu possible que grâce au lancement, la semaine dernière, du e-paiement. Neuf applications sont possibles pour le moment, mais cela va vite se généraliser comme avec les impôts.

Effectivement, pour le moment, seul neuf entreprises (Web marchands) ont ouvert le service du e-paiement à leurs clients. Il s'agit de: Algérie télécom, Mobilis, Air Algérie, Tassili Airlines, la Cnas, la Société des eaux et d'assainissement d'Alger (Seaal), Djezzy, Ooredoo et Amana Assurances.

« Leur nombre devrait augmenter et que des pourparlers ont été entamés avec d'autres sociétés publiques à l'instar de Sonelgaz et l'Aadi ; toutes les conditions sont réunies pour que ce programme de modernisation soit engagé d'une manière rapide », a soutenu Mouatassem Boudiaf.

Pour rappel, le paiement électronique est un service qui permet d'effectuer à distance, via Internet, en toute sécurité et rapidité, des opérations d'achat de biens et/ou de services auprès des sites marchands des entreprises qui acceptent le paiement en ligne par cartes interbancaires (CIB). Tout client possédant un compte bancaire, peut se rapprocher de son agence bancaire pour demander une carte CIB, s'il ne l'a pas déjà. Pour ceux qui disposent d'une carte CIB, ils doivent également se rapprocher de leur agence bancaire pour demander l'ouverture du e-paiement sur leur carte CIB.

Le ministre délégué a expliqué que pour avoir sa carte, les demandes de cette carte et les mots de passe peuvent être formulés au portail Bitakati.DZ, dédié à cet effet.

« Nous avons actuellement

1 300 000 cartes de paiement en circulation. Ce portail facilite et établit le contact entre l'agence et le porteur de la carte », a-t-il dit en ajoutant que depuis le lancement de la procédure e-paiement, il y a une semaine, 260 transactions sur Internet ont été recensées.

Boudiaf s'est montré optimiste quant au succès de ce système de paiement. Selon lui, le paiement électronique est un moyen qui facilitera la tâche aux citoyens, notamment pour le paiement des factures.

« Outre le gain de temps, le e-paiement offre à ses utilisateurs une grande sécurité, que ce soit en termes de continuité du service, l'intégrité et l'intégralité de l'information ou la lutte contre la fraude », a conclu le ministre délégué d'un air des plus rassurants...

W. A. S.



Bechloul s'est métamorphosée ces dernières années. Située à 25 km à l'Est de la ville de Bouira sur la RN05, elle s'est peu à peu «urbanisée». Et de ville la plus sale de la wilaya, elle est devenue un modèle de propreté. M. Abdelkader Amouche, maire élu MPA, en parle.

Entretien avec Abdelkader Amouche, maire MPA de Bechloul

# «La zone d'activité suffirait à faire vivre la commune»

La Dépêche de Kabylie :  
 Bechloul semble s'être beaucoup urbanisée depuis votre installation à la tête de l'APC...

Abdelkader Amouche : En 2013, à mon installation en tant que maire de Bechloul, j'ai trouvé un entrepreneur qui réalisait l'assainissement de la commune pour une enveloppe de plus de 20 milliards. Il a fait un travail que je qualifierai de maléfique. Après les travaux, il se contentait de remettre la terre qu'il avait déblayée des tranchées creusées, alors que Bechloul est sur un terrain inondable, la terre est meuble et elle s'affaisse petit à petit. Pendant trois années, le sol n'a cessé de s'affaisser, chaque jour, ce qui a engendré un grand retard pour la remise en état des routes. Retard que nous avons pu rattraper et nous avons pu terminer l'aménagement urbain dans les temps et avec un grand succès. La quasi-totalité de l'aménagement urbain est aujourd'hui réalisé dans l'ensemble des quartiers du chef-lieu. Nous avons planté des arbres dans le cadre de l'embellissement des quartiers et je profite de l'occasion pour féliciter les citoyens des 100 logements qui continuent de s'en occuper en les arrosant régulièrement. L'aménagement urbain de Bechloul a coûté près de 50 milliards entre PSD et PCD. Actuellement, 90% de Bechloul a été aménagé, il reste le lotissement des 64 logements sur la route menant de Guemgouma vers la commune d'Ath-Leqsar, son aménagement se fera sur le budget de la commune pour l'année 2016 ainsi que l'AEP. Il ne restera plus que quelques retouches pour achever définitivement les aménagements. Nous avons installé des panneaux indicateurs et d'orientation qui n'existaient pas auparavant et avec lesquels les citoyens peuvent s'orienter avec aisance vers les villages ou les infrastructures de la ville de Bechloul. Il faut savoir que nous avons deux agglomérations secondaires Bouiche et Ouled Bechkir, ainsi que plusieurs villages relevant de la commune de Bechloul. Ces aménagements ont touché toutes les localités.

De municipalité agricole, Bechloul semble avoir changé de vocation pour s'acheminer vers une intense activité industrielle grâce notamment à sa zone d'activité...



Bechloul dispose en effet d'une zone d'activité assez importante et prometteuse. Nous avons trois investisseurs actuellement qui ont bien avancé dans la réalisation de leurs projets avec la SARL Dauphin d'or, une entreprise chinoise spécialisée dans la menuiserie aluminium, menuiserie en bois, fabrication de tuyaux en plastique (AEP ou gaz) et autres accessoires. Actuellement cette société emploie 30 ouvriers, mais à terme elle embauchera près de 350 ouvriers pour faire fonctionner les trois unités dont elle dispose. Cette usine sera opérationnelle d'ici janvier 2017 ou peut-être même pour le mois de décembre 2016, car tout est fin prêt et les machines sont installées. Il y a un autre investisseur, M. Aissaoui Farid, gérant d'une entreprise spécialisée dans le béton avec la réalisation de pavés, bordures et d'hourdis. Il a passé sa commande pour l'achat d'équipements allemands. Il doit débiter son activité début janvier 2017 également et emploiera une trentaine d'ouvriers qui seront chargés de réaliser 3500 unités/jours, que ce soit de l'hourdis, bordures ou des pavés. Le troisième est la SARL Amouz Tribèche qui va construire un abattoir qui est actuellement à 80% de taux de réalisation. Cette zone d'activité est morcelée en une douzaine de lots et nous pouvons y accueillir beaucoup de projets. Les demandes d'investissements ne manquent pas, malheureusement nous avons eu à faire à des investisseurs qui n'ont pas été sérieux avec nous. Le wali a annulé leurs décisions et ils ont même été traduits en justice. Depuis 5 ans qu'ils étaient attributaires de lots, ils n'ont rien construit. Une minilaiterie est également au programme de la zone d'activité avec l'attribution d'un terrain pour son implantation au profit d'un investisseur de la région et son

privé qui, après avoir loué auprès de Naftal, a ouvert une supérette dans une des stations, celle située sur le côté Sud menant vers Constantine. Cet investisseur est également chargé de l'entretien des sanitaires et de l'espace de repos, cela a permis le recrutement d'une vingtaine de jeunes de la région. En tout, Naftal aura permis le recrutement de près de 130 ouvriers permanents. Ce qui a fortement diminué le taux de chômage.

À propos du plan d'eau du barrage de Tlesdit, y a-t-il un engagement des investisseurs ?  
 Un camp de jeunes a été construit dans l'ancienne base de vie des Russes qui étaient chargés de la réalisation du barrage de Tlesdit qui couvre plus de 500 hectares sur la commune de Bechloul. Nous avons beaucoup d'investisseurs qui veulent investir sur les rives de ce barrage. On compte réaliser une forêt récréative en plus d'activités nautique et de loisirs. Il faut savoir que ce barrage permet l'irrigation de 2 200 hectares de terre sur le plateau d'El Essam, en plus de 3 400 hectares de la Vallée du Sahel.

L'agriculture n'a donc pas été délaissée ?  
 Absolument pas. J'en veux pour preuve la réalisation de plusieurs pistes agricoles. Nous avons bénéficié de 15 kilomètres de pistes agricoles à travers toute la commune pour permettre l'accès aux champs. Nous avons aussi inscrit 5 kilomètres de nouvelles pistes. Aussi nous avons réalisé plusieurs projets d'assainissement, d'AEP ainsi que six routes à l'image de celle reliant Ouled Boukerrou à Ouled Anboub sur deux kilomètres

environ, la route menant vers Ichihane qui a subi une réfection totale et une nouvelle piste vers Oued Zidane sera bientôt ouverte. Nous avons un taux d'alimentation de gaz avoisinant les 95%, il ne nous reste plus qu'à raccorder la localité de M'laoua. C'est un projet inscrit dans le cadre complémentaire et l'étude a été faite. Pour l'électricité, l'ensemble des localités sont alimentées sauf quelques nouvelles constructions érigées dans le cadre de l'habitat rural ou de l'autoconstruction. A ce propos, on a eu à attribuer 70 logements sociaux et je n'ai eu aucun recours, c'est une des rares localités de la wilaya de Bouira où la distribution des logements s'est faite sans aucun incident.

Bechloul dispose donc d'atouts suffisants pour divers investissements ?  
 Oui effectivement. L'ouverture du marché hebdomadaire est également un atout économique non négligeable pour la commune. En collaboration avec le propriétaire du terrain, j'ai orienté les commerçants qui étaient quasiment dans l'informel à travers les rues vers cette aire de négoce et maintenant nous avons un marché deux fois par semaine, le vendredi et le dimanche. Je vous annonce par ailleurs que nous allons ouvrir un marché de gros en vêtements à partir du 22 octobre. C'est un apport non négligeable pour le Trésor Public, pour les caisses de l'APC, mais surtout pour le citoyen.

Entretien réalisé par  
 Hafidh Bessaoui

## ALGÉRIE-CUBA: Des relations historiques avec une véritable dynamique pour la coopération

Les relations bilatérales algéro-cubaines, qui remontent à plus de 50 ans, ont connu une véritable impulsion ces quinze dernières années, touchant divers domaines de coopération.



L'Algérie et Cuba se sont engagées, par la voie des plus hautes autorités des deux pays, à poursuivre leurs efforts pour impulser leur coopération dans divers domaines tant sur le plan économique que politique où les deux pays partagent les mêmes positions et approches sur nombre de questions internationales.

Ainsi, l'échange de visite entre les deux chefs d'Etats, MM. Abdelaziz Bouteflika et Fidel Castro, en 2000 et 2001 répondaient au souci et à l'ambition des deux pays d'intensifier et de consolider davantage leurs relations dans tous les domaines.

Cette volonté a été réaffirmée par le président Bouteflika dans son message adressé, en juillet dernier, au président du Conseil d'Etat et du Conseil des ministres de Cuba, Raul Castro Ruz, à l'occasion de la commémoration de la Journée de la Rébellion, en soulignant la régularité de la consultation et de la concertation qui existent entre l'Algérie et Cuba, marquées par une convergence de vues sur les principales questions régionales et internationales d'intérêt commun.

«Ce dialogue, utile et fructueux, sera, j'en suis convaincu, davantage approfondi à la faveur de la prochaine visite à La Havane de notre Premier ministre, qui constituera également une opportunité à saisir pour donner un nouveau souffle à la coopération algéro-cubaine dans divers domaines», avait soutenu le chef de l'Etat.

Dans ce cadre que le Premier ministre, Abdelmalek Sellal est à La Havane depuis hier mercredi jusqu'à demain, à l'invitation du Premier vice-président du Conseil d'Etat et du Conseil des ministres de Cuba, Miguel Diaz Canel Bermudez, pour notamment consolider davantage les relations traditionnelles d'amitié entretenues par les deux pays et procéder à un échange de vues sur toutes les questions d'intérêt commun ayant trait à l'actualité internationale et régionale.

La solidité et l'exemplarité des liens entre les deux pays avait fait dire au chef de l'Etat cubain, Raul Castro, lors d'une visite de travail en Algérie en 2009, que l'amitié algéro-cubaine était toujours «indestructible» qu'il y a 50 ans.

### La santé se taille la part du lion des relations algéro-cubaines

La coopération algéro-cubaine porte sur divers domaines, à l'instar de la santé, le tourisme, l'hydraulique, l'enseignement supérieur et la recherche scientifique, l'éducation, le sport, la pêche, l'agriculture et le développement rural, ainsi que la culture.

Mais le secteur de la santé se taille la part du lion de la coopération algéro-cubaine, considérée comme la «locomotive» de la coopération bilatérale, avec plusieurs accords de partenariats, en particulier dans le domaine de l'ophtalmologie.

Plus de 900 praticiens et techniciens cubains exercent en Algérie dans le domaine de la santé, déployés à travers plusieurs wilayas du pays, en particulier le Sud.

Cette coopération est appelée à s'élargir pour assurer une couverture globale de tout le territoire national, notamment en matière de santé mère/enfant et de lutte contre le cancer.

A ce titre, les travaux de la 20e session de la commission mixte al-

géro-cubaine de coopération avaient été sanctionnés, en mai dernier, par la signature d'un accord-cadre sur la coopération sanitaire et d'un procès-verbal de coopération dans plusieurs secteurs.

Les deux pays avaient convenu d'actualiser les aspects juridiques en matière d'oncologie, de néphrologie et urologie, d'ophtalmologie et de santé maternelle et infantile, et de développer les perspectives de coopération bilatérale dans les autres secteurs.

Le ministre du Commerce extérieur et de l'investissement étranger, Rodrigo Malmierca Diaz avait réaffirmé dans ce sillage, la disponibilité de son pays à renforcer la coopération bilatérale dans le domaine du transfert de technologie et de la fabrication de médicaments, se disant satisfait de «la nouvelle vision stratégique et de la coopération fructueuse entre l'Algérie et Cuba». L'Algérie et Cuba ont plaidé, à maintes reprises, pour la promotion et l'élargissement de leur coopération économique en vue de les hisser au niveau de leurs relations politiques, qualifiées d'excellentes.





Elle a été présentée ce lundi

# Une nouvelle stratégie nationale de gestion de la biodiversité en Algérie

*Après la première stratégie nationale de gestion de la diversité biologique, élaborée par le regretté Kouider Mediouni (décédé en 2001), qui a été actualisée en 2011, la troisième version sous la forme de Stratégie et plan d'action national pour la biodiversité (SPANB) a été présentée lundi dernier à l'initiative du ministère des Ressources en eau et de l'Environnement.*

PAR M'HAMED REBAH

La conférence organisée à Alger, à cette occasion, a été marquée par les interventions du ministre des Ressources en eau et de l'Environnement, Abdelkader Ouali, et du ministre de l'Agriculture, du Développement rural et de la Pêche, Abdesselam Chelghoum. Cette nouvelle SPANB «est le résultat d'un processus participatif et d'une concertation avec l'ensemble des secteurs concernés par la biodiversité», avec la participation de plus de 700 représentants de différents secteurs dans le

cadre d'une collaboration avec le Programme des Nations unies pour le développement (PNUD), a expliqué M. Ouali, dont les propos sont rapportés par l'APS. Il a souligné que l'actualisation de cette stratégie, qui porte sur l'échéance 2016-2030, devrait constituer «un moteur de création d'emplois et de revenus pérennes et contribuer à l'amélioration de la résilience de l'Algérie face aux changements climatiques». Cette stratégie a aussi permis de «renforcer l'arsenal législatif en matière de biodiversité ainsi que la mise en place de nouvelles institutions à l'instar



du Centre national de développement des ressources biologiques», a ajouté le ministre, cité par l'APS. Le ministre a, en outre, tenu à souligner que «l'Algérie est parmi les rares pays ayant procédé à la constitutionnalisation du droit à l'environnement». De son côté, le ministre de l'Agriculture, du Développement rural et de la Pêche, Abdesselam Chelghoum, également cité par l'APS, a considéré qu'une politique de riposte

globale s'impose comme une nécessité impérieuse sans laquelle la résilience de nos écosystèmes continuera à vaciller induisant une plus grande vulnérabilité de l'intégrité et de la pérennité de notre biodiversité. Pour sa part, la représentante-résidente du PNUD à Alger, Mme Randa Aboul-Hosn, a salué les efforts des acteurs représentant les différents secteurs et groupes d'experts ayant pris part à l'actualisation de la SPANB qui

constitue «un processus participatif dont le résultat s'annonce très prometteur». Un expert du PNUD a présenté, quant à lui, la SPANB dans ses quatre orientations stratégiques réparties sur 21 objectifs nationaux.

Il y a plus d'une quinzaine d'années, dans sa remarquable synthèse de la «Stratégie algérienne d'utilisation durable de la diversité biologique», (document exemplaire en la matière, dont il est l'auteur), le regretté Pr Kouider Mediouni avait bien résumé les raisons de la sous-estimation de la perte de diversité biologique, en expliquant qu'«en dehors de ses avantages alimentaires, on ne perçoit pas l'utilité de la diversité biologique qui apparaît, de plus, comme une production inépuisable qui ne nécessite ni attention ni entretien particuliers et dont la valeur marchande n'est pas quantifiée ou n'existe pas». Le Pr Mediouni rêvait d'une transformation de paradigme qui permettrait la création en Algérie d'un ministère de la biodiversité, avec un secrétariat d'Etat à l'agriculture, et non l'inverse. \*

## AEP D'EL BAYADH

# 150 nouveaux foyers raccordés



D. R.

QUELQUE 150 nouveaux foyers viennent d'être raccordés au réseau d'eau potable dans la commune de Bousseghoune, dans la wilaya d'El Bayadh, selon des responsables de cette collectivité. L'opération, inscrite sur le programme communal de développement (PCD) pour un coût de 5,83 millions DA, avait été lancée en juin dernier et finalisée en septembre courant, a indiqué le président de l'Assemblée populaire de cette commune, Omar

Gasmí. Elle a ciblé les habitations nouvellement réalisées dans le cadre de l'extension urbaine que connaît la commune, a-t-il précisé.

Toujours dans le cadre des PCD, une opération de rénovation du réseau d'assainissement et son extension aux nouveaux quartiers de la même commune est en cours de concrétisation pour un investissement public de 4,33 millions DA. Ce projet, actuellement à 75% d'avancement de ses tra-

vaux, devra être livré avant la fin de l'année en cours, selon sa fiche technique. Le wali, Abdallah Benmansour, avait appelé, lors d'une récente visite à cette collectivité, les responsables du secteur de l'urbanisme, de l'architecture et de la construction à prévoir des opérations d'aménagement de l'espace urbain des quartiers concernés, aussitôt achevées les opérations précitées d'extension des réseaux d'eau potable et d'assainissement.



# ENVIRONNEMENT

Réduction des émissions de gaz

## L'Algérie entame les démarches nécessaires

L'Algérie a entamé les démarches nécessaires à la mise en oeuvre de ses engagements internationaux de réduction des émissions de gaz à l'horizon 2030 au titre de l'Accord de Paris sur le climat, a indiqué lundi le directeur général de l'environnement et du développement durable au ministère des Ressources en eau et de l'environnement, Tahar Tolba.



Le Comité national pour le climat s'attelle depuis juillet 2016 (date de son installation) à la recherche de mécanismes pour la réduction des émissions de gaz et la mise en oeuvre des engagements de l'Algérie en la matière, a précisé M. Tolba à l'APS en marge de la Conférence nationale consacrée à la présentation de la stratégie et du plan d'action nationaux sur la biodiversité. Ce comité présidé par le Premier ministre, Abdelmalek Sellal, s'emploie à définir avec précision les moyens de mise en oeuvre des engagements de l'Algérie en matière de réduction des émissions de gaz. L'Accord de Paris sur le climat, signé par l'Algérie en avril 2016 à New York, soutient que la rédu-

tion des émissions de gaz est la responsabilité de tous les Etats, a rappelé le responsable. Lors de sa rencontre avec la ministre française de l'Environnement, de l'Energie et de la Mer, chargée des relations internationales sur le climat, Ségolène Royal, en marge de la tenue du 15<sup>e</sup> Forum international de l'Energie à Alger, M. Sellal avait affirmé que l'Algérie «ratifiera l'accord très prochainement».

Le Comité national pour le climat est chargé de suivre les développements internationaux et nationaux dans le domaine du climat et d'assurer la coordination entre les différents départements ministériels pour sortir avec des mesures et des solutions qui permettent de passer des modes de production et industriels «polluants» et «peu pol-

luants» à des modes «propres», a encore précisé M. Tolba.

L'Algérie s'engage à réduire ses émissions de gaz à effet de serre à l'horizon 2030 de 7% avec ses propres moyens et de 22% avec des financements internationaux, a fait savoir le responsable.

Le Fonds vert pour le climat qui a été créé en 2010 lors du sommet sur le climat à Cancun est l'un des plus importants mécanismes internationaux qui financent les pays concernés par la mise en oeuvre de l'Accord de Paris.

Il est destiné à aider les pays en développement à réduire leurs émissions de gaz à effet de serre et à s'adapter aux changements climatiques et à soutenir leur transition vers un développement à faibles émissions de gaz à effet de

serre.

### Consolider le cadre institutionnel pour la mise en oeuvre des engagements sur le terrain

L'Algérie s'emploie à la mise en oeuvre de cet accord par la consolidation du cadre institutionnel à même de sensibiliser les instances et commissions concernées, précise M. Tolba. De son côté, le Centre national des technologies de production plus propres (Cntrpp), situé à Alger, accompagne les industriels en matière de changement des types de production, de «polluants» à «propres», mais aussi pour l'obtention de l'accréditation

«ISO 14000», a-t-il ajouté. Dans ce contexte, le ministère des ressources en eau oeuvre à actualiser nombre de plans au titre de la réalisation des objectifs de développement adoptés en septembre par l'ONU, à savoir: le Plan national d'action environnementale, la Stratégie nationale de biodiversité, le Plan national de développement durable et la Stratégie nationale pour l'environnement.

«Aujourd'hui, tous les pays sont concernés par la réduction des émissions de gaz», souligne M. Tolba qui précise que le niveau de responsabilité et l'impact des émissions de gaz diffèrent d'un pays à un autre au regard des activités industrielles de chaque pays et de l'emplacement géographique. Dans le cadre de la réduction des «types de production polluants», l'Algérie veille à atteindre la performance économique en matière environnementale dans le cadre du nouveau modèle de développement économique, et ce en mobilisant tous les moyens pour faire de l'environnement un domaine productif, a-t-il ajouté.

### L'Accord de Paris, en vigueur à partir du 4 novembre

L'accord de Paris entrera en vigueur le 4 novembre, soit 30 jours après que le quorum eut été atteint: 55 pays votants et 55% émissions de gaz au niveau mondial, a poursuivi M. Tolba, ajoutant que le 22<sup>e</sup> Congrès de Marrakech (Maroc) serait le premier sommet des pays signataires de l'Accord de Paris.

Les pays participant au 21<sup>e</sup> Conférence des parties de la Convention-cadre des Nations unies sur les changements climatiques (Ccnucc), dont l'Algérie, s'étaient engagés à poursuivre leurs efforts pour limiter à +2°C le réchauffement climatique.

R. I.